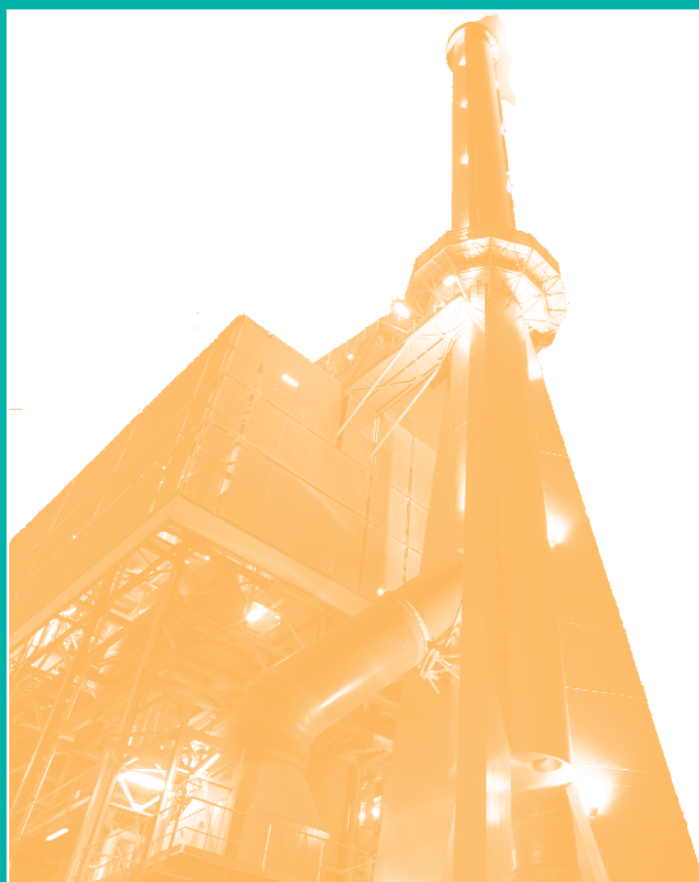


CHARTRE DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

DU CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIÈRE DES DÉCHETS MÉNAGERS D'IVRY-PARIS XIII



Signée entre le SYCTOM de l'Agglomération parisienne, la ville d'Ivry-sur-Seine et le groupe TIRU, la présente Charte est garante des conditions de mise en œuvre du nouveau dispositif de traitement des fumées du centre de traitement multifilière de déchets ménagers d'Ivry-Paris XIII. Elle intègre également des engagements en matière de qualité, de sécurité et de préservation de l'environnement, pour le fonctionnement du centre tout au long de sa période d'exploitation, s'inscrivant dans une démarche d'amélioration

continue des équipements. Cette Charte exprime une volonté partagée de maîtrise des nuisances, de protection et d'amélioration de l'environnement. Elle représente, pour chacun des partenaires, un engagement concret sur la voie du développement durable. Un comité de suivi, composé de membres de chacun des organismes signataires et d'associations, veillera à la bonne application de ses principes.

Un engagement en 8 points



1 La maîtrise des impacts visuels et sonores

Au cours du chantier, minimisation des nuisances

- Travaux réalisés dans la cour intérieure de l'usine
- Limitation des bruits et vibrations
- Impact visuel du chantier limité

A l'issue du chantier

- Préservation de l'unité architecturale et esthétique

2 Une propreté maîtrisée

Pendant toute la durée du chantier

- Vigilance extrême portée sur la propreté du site et de son environnement immédiat
- Gestion des déchets de chantier à des fins de valorisation

3 Une surveillance de l'exploitation assurée en continu

- Mesures des rejets effectuées en auto-surveillance et complétées par des contrôles extérieurs
- Mise en place de mesures correctives immédiates en cas de dysfonctionnement dans le centre
- Transparence garantie par la transmission au public d'un rapport détaillé sur le fonctionnement du centre
- Participation des associations au comité de suivi de la Charte

4 Une information maximale

Information permanente et disponible tout au long des travaux

- Information régulière sur le journal " SYCTOM Magazine "
- Information en continu sur le site " syctom-paris.fr ", notamment le rapport de suivi et les comptes-rendus des comités de suivi de la Charte
- Personnel dédié à la mission communication

Sur le fonctionnement du site et sur la gestion des déchets

- Edition d'un rapport annuel détaillé sur l'activité du centre
- Espace consacré à la sensibilisation à l'environnement dans le centre
- Organisation de journées " découverte " pour le public

5 L'amélioration de la qualité de l'air grâce à un traitement complémentaire des fumées

- Réduction sensible des émissions de polluants, à des niveaux inférieurs aux seuils définis par la réglementation à venir
- Dispositif très performant pour réduire les émissions d'oxydes d'azote, dioxines et furanes
- Contribution majeure à la réduction des phénomènes de pics de pollution atmosphérique

6 Une circulation optimisée

Transport des mâchefers effectué par voie fluvial

- 8 500 camions évités chaque année
- Réduction de la pollution et des nuisances (bruit, encombrements)

7 Une concertation soutenue

Moyens et actions pour favoriser la participation du public

- Ouvertures de registres d'observations
- Organisation de réunions de quartier
- Espace " questions et observations " sur le site Internet du SYCTOM

8 Une veille technologique permanente

- Objectif de maintien du centre au plus haut niveau de maîtrise des rejets et de protection de l'environnement
- Etude de l'adaptation du centre aux nouvelles exigences résultant des progrès des connaissances en matière de santé publique, voire anticipation si celles-ci ne s'imposent pas immédiatement